

Résolution présentée par la délégation de

Malte

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne La création d'une île artificielle pour l'arrivée des immigrants, évitant la surpopulation

L'Assemblée Générale,

Consciente des soucis d'immigration touchant particulièrement l'Afrique et l'Europe,

Remarquant les problèmes de surpopulation des pays tel que la Grèce, l'Espagne ou l'Italie, qui aggravent les problèmes financiers de ces nations déjà économiquement faibles,

Remarquant les plus de 1.8 millions de migrants ayant atteints les côtes européennes depuis 2014,

Horriifiée à la pensée de toutes les familles brisées et désespérées suite à plus de 17'000 pertes dans les eaux de notre Méditerranée depuis 2014,

Appelant à des moyens pressants de migration plus sécurisés,

Rappelant le renforcement toujours croissant des politiques sécuritaires de contrôle des migrations suite à la crainte "d'invasion" de migrants fortement ressentie dans les pays du Nord, qui aggrave la vulnérabilité des personnes migrantes,

Propose la création d'une île artificielle, située sur la mer Méditerranée, consistant de lieu d'arrivée plus sûr pour les personnes migrantes en direction de l'Europe ;

- la recherche de bénévoles, prêts à mettre à disposition leurs services sur l'île, afin d'instaurer un système d'éducation préparant ainsi les personnes dans le besoin à une intégration plus simple et plus agréable en Europe en temps voulu ;
- l'application rapide de cette initiative, dans le but de diminuer l'arrivée en masse des personnes migrantes, marquant ainsi l'aspect gagnant-gagnant des partis concernés.

*Le texte français fait foi.*